RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Professeur / Professeure de sport

Un métier, des missions, au nom d'une passion. Les professeurs ou les professeures de sport évoluent sur deux terrains, entre les institutions et les acteurs locaux du sport. Leur mission : développer la pratique et mettre en œuvre la politique de l'État.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

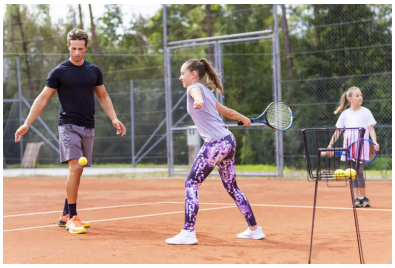
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Sport

Centres d'intérêt : J'aime le sport, l'activité physique, Je souhaite enseigner, transmettre



© Ales-A/iStock/Getty Images

Le métier

Recruté ou recrutée par le ministère chargé des Sports, le professeur ou la professeure de sport gère des projets pour développer la pratique sportive en général ou dans une discipline en particulier (judo, gymnastique, football...). Ses objectifs sont notamment de mettre en œuvre les dispositifs publics prévus par l'État auprès des acteurs locaux (collectivités, associations...) et de garantir l'application des règles. Cela passe par du conseil auprès des responsables de clubs. Les champs d'activité sont vastes, les missions plurielles : liées à la sécurité et la protection des personnes, la digitalisation et le développement numérique dans des clubs, la démocratisation des pratiques, l'inclusion des publics ou encore le sport-santé. Ces professionnels entraînent aussi des sportifs pour leur faire atteindre le haut niveau ou forment des cadres et des éducateurs sportifs. À ne pas confondre avec les professeurs ou les professeures d'EPS (éducation physique et sportive) qui dispensent un enseignement sportif en milieu scolaire. Ces fonctions varient selon les lieux d'exercice : Drajes (délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), fédérations sportives ou établissements de formation comme les Creps (centres de ressources, d'expertise et de performance sportive), Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) et les écoles nationales.

Les études

Après le bac

3 ans après le bac et réussir le concours externe de professeur de sport, accessible aux titulaires d'une licence ou d'un diplôme classé au niveau 6 en STAPS, du brevet d'état d'éducatif sportif, du DESJEPS performance sportive, ou du diplôme de guide de haute montagne. Des dérogations existent pour les sportifs de haut niveau, pour celles et ceux qui peuvent justifier d'un titre de formation ou d'une expérience professionnelle dans le secteur sportif.

Emploi et secteur

Secteur

Sport

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

J'aime le sport, l'activité physique →

Je souhaite enseigner, transmettre →

Autres métiers à découvrir

Professeur de musique ou de danse

Professeur d'eps (éducation physique et sportive)

Éducateur sportif public en situation de handicap

Conseiller territorial des aps (activités physiques et sportives)

Agent de développement sportif